



# FAPEO

Fédération des Associations de Parents  
de l'Enseignement Officiel

Vous êtes parent d'élève ?  
**Venez exprimer votre point de vue !**  
Vous désirez vous impliquer davantage ?  
**Rejoignez le Conseil d'Administration de la FAPEO !**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DE LA PROVINCE DE NAMUR

Les priorités pour 2015 :  
**A vous de décider !**

Cette AG est ouverte à  
toutes les AP, et il est  
essentiel que chaque AP  
affiliée soit représentée par  
au moins un membre.

**Le mercredi 25 février 2015 à 19h30**

A l'Ecole communale de Bonneville  
Rue des Cailloux, 174 à 5300 Bonneville (Andenne)

# Assemblée générale des Associations de parents de la Province de Namur

## Ordre du jour

- ✓ Accueil et présentation de l'ordre du jour
- ✓ Présentation des participants
- ✓ Approbation du PV de l'AG du 20 mars 2014 (voir annexe)
- ✓ Retour sur l'année 2014
- ✓ Priorités pour 2015: idées de projets ou de conférences, thématiques à aborder...
- ✓ Présentation des candidats au **Conseil d'Administration de la FAPEO**
  - A pourvoir : 3 postes
    - 2 postes d'effectif
    - 3 postes de suppléant
- ✓ Divers

---

***Merci de nous confirmer votre présence avant le lundi 23 février***

- Par mail à [sacha.lesage@fapeo.be](mailto:sacha.lesage@fapeo.be)
- Par téléphone au 02/527.25.75
- Via ce formulaire à renvoyer à la FAPEO : avenue du Onze Novembre, 57 - 1040 BRUXELLES

Je soussigné(e) .....

- Membre de l'AP de .....
- Membre individuel (\*)

Participera à l'Assemblée générale régionale accompagné(e) de ... adultes.

(\*) Biffer la mention inutile

# La FAPEO : comment ça marche ?

## ✓ **A la base**

L'équipe de permanents de la FAPEO a pour missions de soutenir et de représenter tous les parents de l'Enseignement officiel. Les Associations de parents ont donc la possibilité de s'affilier, ou non, à la FAPEO afin de bénéficier de services spécifiques.

## ✓ **Au niveau régional**

Il existe six comités : Brabant wallon, Bruxelles, Hainaut, Liège, Luxembourg, et Namur. Ces comités se composent de représentants d'Associations de parents locales qui ont été élus, pour un mandat de quatre ans, lors de l'Assemblée générale régionale.

Les représentants se réunissent pour échanger sur leurs réussites, leurs difficultés, leurs projets...mais aussi pour discuter de thématiques et/ou de projets à mettre en place et qui répondent plus précisément aux besoins des parents de leur région.

Parce qu'ils sont intermédiaires entre les Associations de parents locales et le Conseil d'administration, ces comités sont également un échelon dans le processus d'information et de représentation au sein de notre mouvement parental.

## ✓ **Au niveau communautaire**

Le Conseil d'administration de la FAPEO se compose des membres d'Association de parents élus lors de l'Assemblée générale communautaire de la FAPEO (mandat de 4 ans).

Ce sont donc des parents qui décident des orientations et stratégies de la FAPEO, et c'est ce qui donne à notre Fédération toute sa légitimité. C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos problématiques que nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

# Poste au sein du comité de Namur

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

**A renvoyer à Sacha Lesage, pour le lundi 23 février 2015 au plus tard. Attention, il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.**

L'AP de .....,  
affiliée à la FAPEO sous le n°....., en ordre de cotisation pour l'année civile 2015 présente :

M. / Mme : .....

Domicilié(e) à : .....

Tél. privé : ..... Gsm : .....

Nationalité : ..... Profession : .....

Parent/responsable légal des enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

En qualité de candidat au comité régional

Fait à ....., le .....

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

### **A signer par le candidat :**

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

#### **"L'association a pour but de :**

- a) favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- b) assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- c) promouvoir l'Enseignement officiel ;
- d) promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- e) grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- f) promouvoir la création de telles associations ;
- g) assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- h) prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat : .....

**Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale communautaire du 28/03/2015.**

# Poste au sein du Conseil d'administration

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

A renvoyer à Sacha Lesage, pour le lundi 23 février 2015 au plus tard. Attention, il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.

L'AP de .....,  
affiliée à la FAPEO sous le n°....., en ordre de cotisation pour l'année civile 2015 présente :

M. / Mme : .....

Domicilié(e) à : .....

Tél. privé : ..... Gsm : .....

Nationalité : ..... Profession : .....

Parent/responsable légal des enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

En qualité de candidat au comité régional

Fait à ....., le .....

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

### **A signer par le candidat :**

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

#### **"L'association a pour but de :**

- a) favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- b) assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- c) promouvoir l'Enseignement officiel ;
- d) promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- e) grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- f) promouvoir la création de telles associations ;
- g) assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- h) prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat : .....

**Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale communautaire du 28/03/2015.**

## Procès-verbal de l'Assemblée générale de la régionale de Namur – 20 mars 2014

Lieu : Fédération des Maisons de la Laïcité, Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 – 5001 Belgrade  
Date : 20 mars 2014 à 18h30

### Présences

#### **Athénée royal de Rochefort-Jemelle (AP 378):**

- Rudy Therasse, Président de l'AP de l'Athénée royal de Rochefort-Jemelle.

#### **FAPEO :**

- Joëlle Lacroix, Secrétaire Générale ;
- Sarah Goffin, chargée de mission ;
- Cécile Van Honsté, responsable régionale de Namur.

### Réunion

#### **1) Approbation du Procès-verbal de l'AG de Namur 2013**

Le PV est approuvé.

#### **2) AR Rochefort-Jemelle : retour sur l'année écoulée**

- Ecole de +- 300 élèves ;
- L'AP a été très visible depuis les grèves des élèves à Rochefort. Les parents sont reconnus comme interlocuteurs de l'école ;
- L'AP organise 3 assemblées de parents par an et invite les chefs d'établissements. Le PO est fort présent dans la commune ;
- Il existe une amicale très active dans l'école qui rassemble les enseignants, anciens enseignants et parents ;
- Il existe un Conseil de Participation, avec un représentant de l'AP ;
- Il y a des délégués d'élèves ;
- Projets de l'AP : remise des prix aux élèves de Rhéto, cérémonie pour les 100 ans de 14-18 ;
- Projets futurs : rassembler les deux implantations, promouvoir l'enseignement officiel.

#### **3) Election et candidature Conseil d'administration de la FAPEO**

- Mr Rudy Therasse présente sa candidature au CA de la FAPEO pour occuper le mandat d'effectif pour la régionale de Namur.
- Le vote s'effectuera lors de l'AG Communautaire du 29 mars 2014.

#### **4) Clôture**

L'AG se clôture à 19h.